



DOUANE

ATELIER ADHÉRENT

ATELIER ADHÉRENT CFDT PROBLÉMATIQUES EN OUTRE-MER

Cet atelier s'inscrit dans un cadre général de plusieurs consultations et ateliers participatifs à destination des adhérents CFDT.

Ce sont des réunions animées par le bureau national avec des adhérents de mêmes fonctions et/ou de mêmes missions.

Le but de ces ateliers est de trois ordres :

- **Renouer un contact direct avec les adhérents** dans une période sanitaire complexe qui a empêché des liens "normaux" entre les adhérents et élus (moins de tournées, de réunions de section, d'assemblées générales...)
- **Donner la parole aux adhérents et faire vivre la démocratie** au sein de notre organisation, valeur essentielle de la CFDT
- **Établir un nouveau revendicatif métier.** Nous devons nous adapter et nous moderniser continuellement afin de coller aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

CONSTATS

Qu'ils soient affectés dans la branche Surveillance ou dans la branche AG/CO (dédouanement, fiscalité / services support), les agents exerçant dans les départements et territoires d'Outre-mer ont globalement les mêmes contraintes, préoccupations et attentes que dans l'Hexagone.

La CFDT Douane a cherché par l'intermédiaire de cet atelier à savoir s'il était possible et judicieux de construire un corpus revendicatif spécifique pour eux eu égard aux contraintes particulières de ces territoires.

Immobilier

Il est difficile, voire parfois impossible de se loger à la Masse des Douanes, le nombre de logements étant insuffisants et le turn-over rare. Qui plus est, se loger dans le privé se révèle onéreux

Coût de la vie

Certes, il existe une prime de vie chère mais elle ne compense pas toujours le coût de la vie, que ce soit sur les chefs-lieux ou dans les lieux plus isolés où la problématique est encore plus extrême (par exemple à Marie Galante).

Informatique

La maintenance des outils informatiques nationaux se fait la nuit (heure métropolitaine) d'où l'indisponibilité, parfois pendant plus d'une demi-journée, des outils de base.

Affectation

Dans de nombreuses directions ultramarines, les affectations se font en deux temps. Dans un premier temps, une décision de la DG affecte les agents dans un département. Il y a ensuite les mouvements internes qui sont organisés par la DR locale et enfin, dans un deuxième temps, une affectation définitive des agents mutés en provenance de l'hexagone est prononcée. Le résultat : l'affectation est connue tardivement et ce fait cumulé avec le coût de la vie et les contraintes immobilières, les agents mutés se trouvent en grande difficulté.

Revoir :
Services viticulture
Mission Sureté
Agents exerçant à l'EPA-Masse
Enqueteurs

PROBLÉMATIQUES EN OUTRE-MER

A venir :
Pôle contrôle
Unités aéroportuaires en 12 H
PGP
Services CI
Chefs d'équipe en SU
Chefs de service et adjoints
Informaticiens
Maitre de Chien
Motard

 @fedefinancescfdt

 @cfdtfinances

FINANCES.CFDT.FR

Mutation

Les LDG prévoient un abondement de 220 points pour les agents originaires bénéficiant du CIMM (reconnaissance des intérêts moraux et matériels). Cependant, la loi prévoit-elle une priorité absolue de mutation.

Formation

Les agents nous font part de refus de formation, le coût des déplacements serait l'un des motifs invoqués. On nous signale aussi des difficultés d'ordre organisationnel avec parfois des agents qui doivent se lever à 4h00 du matin pour participer à une formation ou à une visio.

Sécurité / Communication / Marché public / Équipement

Les forfaits de téléphone sont restreints (2h / 2 Go), idem pour les budgets essence. En matière de distribution d'équipement ou de marché public, les délais sont particulièrement longs. Tout cela impacte défavorablement l'activité des unités Co ou SU et celle des services support.

On nous informe aussi de problèmes graves de sécurité sur les ports ou les aéroports avec des accès et des portes d'entrée non sécurisés, et parfois des opérations de surveillance de la Douane par des organisations de fraude.

REVENDEICATIONS

Il ressort de cet atelier des besoins spécifiques qui doivent être pris en compte par l'Administration et que la CFDT doit intégrer à son corpus revendicatif.

Immobilier

Il est illusoire d'espérer que la Masse investisse dans la construction de nouveaux locaux, le budget de notre institution ne le permettant plus. Il faut donc se tourner vers notre ministère ou des structures interministérielles afin que l'offre immobilière à destination des fonctionnaires soit massivement élargie. L'action sociale du ministère doit en priorité s'orienter vers les lieux où le logement est cher, l'ensemble des territoires ultra-marins sont concernés.

Cette revendication doit s'associer à des mesures prenant en compte le coût de la vie (cf. ci-dessous)

Coût de la vie

La prise en compte du coût du logement et plus largement du coût de la vie doit permettre d'étudier la possibilité de mise en place d'une allocation spécifique. Cette allocation pourrait être modulée selon l'isolement du territoire et le coût moyen de l'immobilier

Informatique

Les services informatiques doivent être massivement renforcés afin de limiter la dépendance à la centralisation. La problématique des heures de maintenance doit être prise en compte pour ne pas systématiquement pénaliser les services ultramarins.

Affectation

Il est certes important de faire les mouvements internes à chaque territoire avant l'affectation des agents mutés. Pour autant, les dates de mutation nationale sont connues et nous demandons qu'une pratique vertueuse soit mise en place : jour J, annonce du tableau de mutation nationale, et jour J+1, annonce des mouvements internes et information sur les postes vacants. Les agents mutés auront alors un délai suffisant pour faire des vœux (ce qui aujourd'hui est impossible) et auront une décision définitive d'affectation sous 15 jours.

Mutation

« Vivre et travailler au pays » est une revendication historique de la CFDT. Les 220 points attribués aux agents qui ont obtenu la reconnaissance des intérêts moraux et matériels (CIMM) est un avantage substantiel mais insuffisant.

Notons aussi le caractère extrêmement aléatoire de la reconnaissance du CIMM, chaque ministère faisant un peu comme bon lui semble. La CFDT intervient régulièrement pour débloquer des situations.

Formation

Pour faciliter l'accès à la formation, il doit être envisagé d'envoyer des formateurs plutôt que faire se déplacer tous les agents.

Il faut aussi créer sur place un pool de formateurs qui pourront idéalement adapter les formations à l'environnement particulier.

Les délais de route pour les formations qui ont lieu dans l'Hexagone doivent être revus, les collègues AG/Co sont trop souvent pénalisés faute de réglementation claire sur le sujet.

Enfin, pour les formations initiales et continues des maitres-chien, un véhicule doit leur être mis a disposition à l'ENDLR.

Sécurité / Communication / Marché public / Équipements

Tout est à revoir. Les forfaits téléphone doivent être revus à l'équivalent de ceux déployés dans l'Hexagone. Quant aux équipements et marchés publics, il faut une expertise afin de trouver des solutions ad-hoc.